

Domaine Santé

Filière Physiothérapie

Approfondissement du raisonnement clinique en physiothérapie

1. Caractéristiques du module

Code : S.PH.371.2004.F.13

Degré d'études : Bachelor Master

Année académique : 2022-2023

Année d'études : 1^{ère} 2^{ème} 3^{ème}

Crédits ECTS : 5

Type : Module obligatoire Module optionnel obligatoire Module optionnel
 Module obligatoire dont l'échec définitif entraîne l'exclusion de la filière selon l'art. 32 al. 1 du règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) en HES-SO du 02.06.2020.

Catégorie : Module principal Core course Module lié au module principal Related course Module facultatif ou complémentaire Minor course

Niveau : Module de base Module d'approfondissement Module avancé

Organisation temporelle : Module sur 1 semestre Semestre d'automne
 Module sur 2 semestres Semestre de printemps

Langue principale d'enseignement : Français Allemand Anglais

Temps de cours : 80h. Temps de travail personnel encadré : 40h. Temps de travail personnel individuel : 30h.

2. Prérequis

Avoir validé le/les modules Avoir suivi le/les modules Pas de prérequis Autres

3. Compétences visées/ objectifs généraux d'apprentissage

Rôles majeurs exercés (Référence : Frank, J.R. (2005). *Le Cadre des compétences des médecins CanMEDS. L'excellence des normes, des médecins et des soins*. Ottawa : Le Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada)

Rôle d'expert Rôle de manager Rôle d'apprenant et de formateur
 Rôle de communicateur Rôle de promoteur de la santé Rôle de professionnel
 Rôle de collaborateur

Compétences principales visées (Référence: Conférence des Recteurs des Hautes Ecoles Spécialisées Suisses (KFH). (2009). *Projet compétences finales pour les professions de la santé HES [Rapport final]*)

- Utiliser dans sa pratique, les savoirs pertinents et actuels de la physiothérapie, des sciences du mouvement ainsi que des sciences apparentées (Ab1).
- Elaborer un diagnostic physiothérapeutique et intervenir de manière efficace pour traiter les principaux problèmes relatifs au mouvement et à la douleur (Ab2).
- Utiliser le raisonnement clinique pour fonder un processus de prise de décision physiothérapeutique centré sur le client/patient (Ab3).
- Trouver les informations complémentaires pertinentes relatives aux problèmes surgissant dans la pratique clinique et en tenir (Ab4)

Objectifs généraux du module

- Acquérir des connaissances en pathologie et physiopathologie dans les domaines : musculo-squelettique, neuromusculaire et sensoriel et des systèmes internes. (MSQ – SYSINT - NMS)
- Etablir le plan d'intervention en tenant compte des spécificités du client/ patient dans les trois secteurs musculo-squelettique, neuro-musculaire et sensoriel et des systèmes internes
- Evaluer l'intervention et ajuster le diagnostic
- Mettre en œuvre les interventions et les adapter
- Analyser les problèmes en regard de l'expérience et des données scientifiques
- Analyser les résultats des tests et outils de mesure qualitatifs et quantitatifs obtenus

4. Contenus et formes d'enseignement et d'apprentissage

Contenus

- Approfondissement des connaissances physiopathologiques à partir des situations cliniques théoriques en lien avec un des domaines : MSQ, SYSINT, NMS
- Elaboration et approfondissement du raisonnement clinique. Approfondissement de l'approche holistique de la personne
- Identification de la ou des problématiques de la personne, un examen subjectif et objectif permettant de les mettre en évidence.
- Apprentissage de la hiérarchisation des priorités dans les évaluations et les interventions de l'étudiant et adaptation de celles-ci en fonction de l'évolution du patient
- La pharmacologie et l'imagerie médicale compléteront les contenus de physiopathologie

Formes d'enseignement et d'apprentissage en présentiel ou à distance

- travaux de groupes et présentations
- cours magistraux
- supports audio-visuels
- démonstrations pratiques des enseignants
- ateliers pratiques
- Prestations pédagogiques au LACAPS : enseignement et adaptations d'exercices ou évaluation et conseils

Exigences de fréquentation : Se référer au règlement d'études de la HEdS – Genève (articles 28-29).

5. Modalités d'évaluation et de validation

L'évaluation du module repose sur :

- Un examen oral (coefficient 2)** comprenant 3 parties (chaque partie doit être suffisante)
- Un examen écrit (coefficient 1)**

- Période : 26^e semaine, année civile 2023*

La **validation** du module (attribution des crédits ECTS) repose sur l'obtention d'une note ECTS suffisante pour la partie écrite **et** suffisante pour chaque note des examens oraux. Une moyenne des différentes notes des oraux est effectuée. La note finale du module est obtenue sur la base du calcul d'une moyenne de la note écrite et de la moyenne des oraux en tenant compte des coefficients. Le compte rendu doit être transmis dans les délais et être suffisant pour l'attribution des ECTS. En cas d'insuffisance au retour de la deuxième version, la note finale du module sera imputée de 0,5.

Une prestation pédagogique au sein du LACAPS doit être réalisée et suffisante pour l'obtention des ECTS. La note de la prestation de +0,5 ; +0 ; -0,5 sera ajoutée ou imputée à la note de l'écrit. En cas d'insuffisance, la note finale du module sera imputée de 0,5.

- Les crédits finaux sont attribués si tous les documents demandés sont rendus aux échéances.

6. Modalités de remédiation et de répétition

Remédiation

Remédiation possible en cas de note Fx au module (soit entre 3.5 et 3.9) Pas de remédiation

- Modalités :
si l'examen oral (A) est insuffisant, l'étudiant remédie la partie de l'examen oral évaluée insuffisante.
si l'examen écrit (B) est insuffisant, l'étudiant remédie la partie écrite sous forme d'un examen écrit.
- Si la note finale du module est insuffisante suite à l'imputation de 0,5 pour le compte rendu et/ou pour les prestations, l'étudiant remédie la partie évaluée insuffisante.
- Période : semaine civile 36 semaine civile 2023*

La remédiation permet à l'étudiant-e d'obtenir la note E en cas de réussite.

En cas d'échec à la remédiation, l'étudiant obtient la note F et peut répéter le module une seule fois, dès que possible.

Répétition

En cas de répétition du module, les exigences et les conditions de réussite font l'objet d'un document écrit signé par l'étudiant-e et le ou la responsable du module, voire le ou la responsable locale de filière. La répétition permet à l'étudiant-e d'obtenir les notes de A à E en cas de réussite ou F en cas d'insuffisance. Dans ce cas, l'échec au module est définitif.

7. Bibliographie principale

- Adler, S. S. (2008) Adler, S., Beckers, D., Buck, M. (2014). *PNF in Practice* (4th ed.). Springer.
 - Reychler, G. (2014). *Kinésithérapie respiratoire*. Elsevier Masson
 - Courneya, K. (2013). *Physical Activity and Cancer*. Springer
 - Reusch, J. (2018). *Diabetes and exercise. From Pathophysiology to clinical Implementation* (2nd ed.). Springer.
- Une liste de références bibliographiques complémentaire sera distribuée lors de chaque intervention.**

8. Responsable du module et enseignants**Responsable** : Virginie Cuvelier (virginie.cuvelier@hesge.ch)**Enseignants** :

- Pierre Bellemare
- Ariane Betz
- Virginie Cuvelier
- Anne-Sophie Desarzens
- Irmgard Feldmann
- Georges Flückiger
- Suzanne Gard
- Pierre Nicolo
- Cécile Sanchez
- Sibyl Szedressy
- Pascal Weber

Vacataires :

- Grégory Cuvelier
- Serge Geiser
- Dr. Johannes Lobrinus

Descriptif validé le 1^{er} septembre 2022 parRuth Schmid
Responsable de la filière

*sous réserve de modification